

**Bilans comparés**

Rubrique	Titre	Comptes 2019			
		actifs	passifs	actifs	passifs
<b>1</b>	<b>Actif</b>	<b>13'062'043.15</b>			
<b>10</b>	<b>Disponibilités</b>	<b>91'580.05</b>			
<b>100</b>	<b>Caisse</b>	<b>444.15</b>			
100	CAISSE	444.15			
<b>101</b>	<b>Compte de chèques postaux</b>	<b>33'971.75</b>			
101	CCP	33'971.75			
<b>102</b>	<b>Banques</b>	<b>57'164.15</b>			
102.1	BCF CC 30 01 408.130-06	13'464.95			
102.2	BCF CC 30 01 387.836-00	30'027.70			
102.3	BCF CC/RE 30 01 535.445-05	13'671.50			
<b>12</b>	<b>Placements patrimoine financier</b>	<b>12'906'845.90</b>			
<b>123</b>	<b>Terrains et bâtiments</b>	<b>12'906'845.90</b>			
123	IMMEUBLE (Centre scolaire et halle polyvalente)	9'906'654.40			
123.1	IMMEUBLE (ancien bâtiment scolaire et bien-fonds)	1'303'300.00			
123.5	TERRAIN MULTISPORTS	1'540'829.65			
123.6	TERRAIN SKATER-HOCKEY	156'061.85			
<b>13</b>	<b>Actifs transitoires</b>	<b>63'617.20</b>			
<b>139</b>	<b>Actifs transitoires</b>	<b>63'617.20</b>			
139.0	ACTIFS TRANSITOIRES	63'617.20			

**Bilans comparés**

Rubrique	Titre	Comptes 2019			
		actifs	passifs	actifs	passifs
<b>2</b>	<b>Passif</b>		<b>13'062'043.15</b>		
<b>20</b>	<b>Engagements courants</b>		<b>44'931.15</b>		
<b>200</b>	<b>Créanciers</b>		<b>44'931.15</b>		
200	CREANCIERS		44'931.15		
<b>22</b>	<b>Emprunts moyen &amp; long terme</b>		<b>12'940'000.00</b>		
<b>221</b>	<b>Emprunts par obligation simple</b>		<b>12'940'000.00</b>		
221	Emprunts		12'940'000.00		
<b>25</b>	<b>Passifs transitoires</b>		<b>77'112.00</b>		
<b>259</b>	<b>Passifs transitoires</b>		<b>77'112.00</b>		
259.2	PASSIF TRANSITOIRE		77'112.00		

**Bilans comparés**

Rubrique	Titre	Comptes 2019			
		actifs	passifs	actifs	passifs

*Total*

**13'062'043.15    13'062'043.15**

*Excédent*




**Comptes par ordre administratif**

Rubrique	Titre	Comptes 2019		Budget 2019		Comptes 2018	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
<b>2</b>	<b>ENSEIGNEMENT ET FORMATION</b>	<b>615'936.15</b>	<b>615'936.15</b>	<b>647'750.00</b>	<b>647'750.00</b>	<b>566'649.40</b>	<b>1'067'442.15</b>
<b>21</b>	<b>Cycle scolaire obligatoire</b>	<b>211'992.85</b>	<b>211'992.85</b>	<b>286'100.00</b>	<b>286'100.00</b>	<b>210'682.70</b>	<b>890.50</b>
21.300	Jetons - conseil des parents						
21.301	Salaire divers	5'929.00		4'000.00			
21.301.1	Traitement personnel						
21.303	Cotisations AVS-APG-AC						
21.304	Cotisation caisse de prévoyance						
21.310	Achat mat. et fournitures scolaires	20'244.25		40'000.00		37'627.25	
21.310.0	Achat et frais scolaires	6'180.50		10'000.00		14'534.30	
21.311	Achat matériel informatique & divers	13'610.75		14'000.00			
21.311.0	Achat mobilier	842.75		5'000.00			
21.315	Entretien mobilier et machine	256.10		5'000.00		1'571.60	
21.316	Frais de location	5'359.55		5'400.00		5'357.25	
21.317	Frais réception et divers	416.00		900.00		935.65	
21.318	Frais pour le bus et transports scolaires	91'924.70		122'000.00		87'237.00	
21.318.1	Prest. Tiers / honoraires	6'537.00		8'300.00		8'300.00	
21.318.2	Frais administratifs	4'945.00		5'000.00		5'864.00	
21.319	Frais divers			700.00		696.00	
21.352.0	Participations					125.00	
21.365.1	Dons et subventions	2'145.00		2'000.00		2'000.00	
21.366	Déplacement élèves & courses scolaires	7'536.00		10'800.00		7'835.75	
21.366.1	Camp de ski et camp vert	20'645.40		22'000.00		19'088.00	
21.366.2	Piscine et transports	20'986.85		25'000.00		13'727.50	
21.366.3	Visites médicales	4'434.00		6'000.00		5'783.40	
21.433	Ecolages						
21.436	Remboursements divers						
21.436.1	Retenues sociales s/salaires						890.50
21.451	Rembours. cant. transport						
21.452	Part. recues communes		195'967.85		286'100.00		
21.461	Contributions fournitures et activités scolaires		15'825.00				

**Comptes par ordre administratif**

Rubrique	Titre	Comptes 2019		Budget 2019		Comptes 2018	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
<b>29</b>	<b>Administration scolaire</b>	<b>403'943.30</b>	<b>403'943.30</b>	<b>361'650.00</b>	<b>361'650.00</b>	<b>355'966.70</b>	<b>1'066'551.65</b>
29.300	Jetons et frais commissions	27'760.00		30'000.00		21'600.00	
29.301	Traitement personnel	86'005.85		85'000.00		84'500.00	
29.301.1	Traitement divers	1'560.00		2'600.00		11'712.75	
29.301.2	Avances sur AF						
29.303	Cotisations AVS-APG-AC	18'437.45		19'000.00		18'234.55	
29.304	Cotisation caisse prévoyance	10'245.80		13'000.00		12'327.80	
29.305	Cotisation ass. maladie-accident	6'482.80		5'000.00		4'561.60	
29.306	Fourniture de vêtements et divers	524.00		200.00		210.00	
29.310	Fourniture bureau - annonces	3'307.15		500.00		1'730.80	
29.311	Achat de machines bâtiments	1'741.00		2'000.00		5'061.80	
29.311.0	Achat mobilier bâtiments	10'151.90		4'000.00		4'262.40	
29.311.1	Achat matériel bâtiments	5'503.00		4'000.00		10'676.05	
29.311.2	Achat mach.&mat. terrains sport et skater	781.30		500.00		160.45	
29.311.3	Fourniture réseau informatique et entretien	3'834.10		2'500.00		5'826.00	
29.312	Achat électricité bâtiments	13'275.15		16'000.00		21'503.30	
29.312.0	Achat électricité terrain sport	4'219.65		8'000.00		9'266.45	
29.312.1	Achat combustible	10'799.00		22'000.00		10'743.95	
29.312.2	Achat eau bâtiments	2'211.85		2'000.00		1'947.30	
29.312.3	Achat eau terrain sport	1'391.55		3'000.00		229.80	
29.313	Frais de conciergerie	39'570.00		15'000.00		16'616.85	
29.314	Frais entretien bâtiments	43'749.55		18'950.00		9'597.65	
29.314.0	Places de jeux des écoles			500.00		173.75	
29.314.1	Entretien terrain sport	9'605.20		11'000.00		9'895.10	
29.314.2	Frais entretien aménagements extérieurs	4'000.00		10'500.00			
29.314.3	Entretien terrain skater hockey	414.20					
29.315	Entretien machines et mobilier	1'389.45		3'000.00			
29.315.1	Entretien et frais véhicules			1'500.00		1'309.00	
29.316	Frais de location	30'209.00		30'600.00		31'009.00	
29.317	Frais réception / dédommagement	1'395.10		2'000.00		1'805.45	
29.318.0	Frais administratifs	977.60		1'500.00		1'628.55	
29.318.1	Assur. div., mobilier, ECAB	18'587.50		23'000.00		19'660.20	
29.318.2	Prest. Tiers / honoraires	44'879.15		22'500.00		36'961.85	
29.318.3	Taxes diverses						
29.318.4	Frais évacuation déchets	200.00		1'500.00		1'969.30	
29.318.5	Assurances diverses terrain sport						
29.318.6	Prestations et frais divers					50.00	

**Comptes par ordre administratif**

Rubrique	Titre	Comptes 2019		Budget 2019		Comptes 2018	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
<b>29</b>	<b>Administration scolaire</b>	<b>403'943.30</b>	<b>403'943.30</b>	<b>361'650.00</b>	<b>361'650.00</b>	<b>355'966.70</b>	<b>1'066'551.65</b>
29.319	Impôts sur véhicules	735.00		800.00		735.00	
29.423	Locations salles et locaux		17'890.00		10'000.00		12'525.00
29.423.1	Locations terrain multisports		12'245.00		5'000.00		11'910.00
29.423.2	DDP terrain hangar		4'000.00		4'000.00		4'000.00
29.435	Vente matériel et mobilier						
29.436.0	Rembours. tiers & assurances		31'542.05		10'000.00		28'079.65
29.436.1	Retenues sociales s/salaires		12'801.70		14'000.00		13'693.80
29.436.2	Remboursement AF						
29.452	Part. recues communes		325'349.60		318'650.00		996'343.20
29.460	Redistribution de la taxe CO2		114.95				

**Comptes par ordre administratif**

Rubrique	Titre	Comptes 2019		Budget 2019		Comptes 2018	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
<b>5</b>	<b>AFFAIRES SOCIALES</b>	<b>231'604.05</b>	<b>231'604.05</b>	<b>219'600.00</b>	<b>219'600.00</b>		
<b>54</b>	<b>Crèches et garderies d'enfants</b>	<b>231'604.05</b>	<b>231'604.05</b>	<b>219'600.00</b>	<b>219'600.00</b>		
54.301	Salaires	124'764.40		120'000.00			
54.301.1	Avances sur AF	11'025.00		17'100.00			
54.301.2	Allocations familiales employeur	5'400.00					
54.303	Cotisations AVS-APG-AC	19'771.15		12'000.00			
54.304	Cotisation caisse prévoyance	13'636.35		14'000.00			
54.305	Cotisation ass. maladie-accident	5'245.30		5'000.00			
54.309	Formation personnel	280.00		1'000.00			
54.310	Fournitures bureau et diverses	370.95		1'000.00			
54.311	Achat mobilier et matériel	1'296.20		500.00			
54.313	Frais de repas	42'673.00		44'000.00			
54.317	Frais de réception et divers	1'157.60					
54.318	Frais administratifs	285.50		2'000.00			
54.318.0	Prest. Tiers / honoraires	5'598.60		2'000.00			
54.319	Frais divers (cotisations, taxes etc.)	100.00		1'000.00			
54.435	Contribution des parents - école primaire		67'466.80		55'000.00		
54.435.0	Contribution des parents - école enfantine		32'451.95		40'000.00		
54.435.1	Contribution des parents - repas		39'229.60		33'000.00		
54.436	Retenues sociales s/salaires		13'404.60		13'500.00		
54.436.0	Remboursement AF		11'025.00		17'100.00		
54.436.1	APG (congé maternité)		2'320.50				
54.436.2	Remboursement frais administratifs						
54.436.3	Remboursement tiers & assurances		4'896.25				
54.452	Part. reçues communes		46'013.40		52'000.00		
54.460	Redistribution de la taxe CO2		154.00				
54.461	Subventions cantonales		14'641.95		9'000.00		

**Comptes par ordre administratif**

Rubrique	Titre	Comptes 2019		Budget 2019		Comptes 2018	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
<b>9</b>	<b>FINANCE ET IMPÔTS</b>	<b>501'895.90</b>	<b>501'895.90</b>	<b>505'500.00</b>	<b>505'500.00</b>	<b>500'792.75</b>	
<b>94</b>	<b>Gérance de la fortune, dettes</b>	<b>501'895.90</b>	<b>501'895.90</b>	<b>505'500.00</b>	<b>505'500.00</b>	<b>500'792.75</b>	
<b>940</b>	<b>Gérance de la fortune, dettes</b>	<b>501'895.90</b>	<b>501'895.90</b>	<b>505'500.00</b>	<b>505'500.00</b>	<b>500'792.75</b>	
940.318	Frais bancaires et de CCP	395.65		500.00		293.80	
940.322	Intérêts des dettes	92'805.25		95'000.00		91'803.95	
940.330	Amortissements obligatoires	408'695.00		410'000.00		408'695.00	
940.420	Intér. capitaux						
940.422	Int. des capitaux (placements)						
940.436	Remboursement de tiers						
940.452	Part. reçues communes		501'895.90		505'500.00		
940.490.0	Amortissements - intérêts						
<b>99</b>	<b>Autres postes</b>						
99.319	Pertes sur débiteurs						
99.332	Amortissements supplémentaires						
99.380	Attribution réserve						
99.382	Attributions aux réserves						
99.451.1	Recette extraordinaire						
99.482	Prélèvements sur des réserves						

**Comptes par ordre administratif**

Rubrique	Titre	Comptes 2019		Budget 2019		Comptes 2018	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
	<i>Total</i>	<b>1'349'436.10</b>	<b>1'349'436.10</b>	<b>1'372'850.00</b>	<b>1'372'850.00</b>	<b>1'067'442.15</b>	<b>1'067'442.15</b>
	<i>Excédent</i>						



**Investissement par ordre administratif**

Rubrique	Titre	Comptes 2019		Budget 2019		dépenses	recettes
		dépenses	recettes	dépenses	recettes		
<b>2</b>	<b>ENSEIGNEMENT ET FORMATION</b>	<b>191'075.35</b>	<b>406'855.35</b>	<b>192'794.90</b>			
<b>29</b>	<b>Administration scolaire</b>	<b>191'075.35</b>	<b>406'855.35</b>	<b>192'794.90</b>			
29.503	Bâtiment scolaire Le Martalet 3	87'455.50		85'000.00			
29.503.3	Terrain skater-hockey	73'823.00		72'794.90			
29.503.4	Aménagement salle de classe (anc. Poste Gletterens)	29'796.85		35'000.00			
29.611	Participations de tiers et remboursements		6'971.15				
29.661	Subventions cantonales		399'884.20				

**Investissement par ordre administratif**

Rubrique	Titre	Comptes 2019		Budget 2019		dépenses	recettes
		dépenses	recettes	dépenses	recettes		
<b>9</b>	<b>FINANCE ET IMPÔTS</b>	<b>406'855.35</b>	<b>191'075.35</b>				
<b>99</b>	<b>Autres postes</b>	<b>406'855.35</b>	<b>191'075.35</b>				
99.590	REPORT AU BILAN	406'855.35					
99.690	REPORT AU BILAN		191'075.35				

**Investissement par ordre administratif**

Rubrique	Titre	Comptes 2019		Budget 2019		dépenses	recettes
		dépenses	recettes	dépenses	recettes		
	<i>Total</i>	<b>597'930.70</b>	<b>597'930.70</b>	<b>192'794.90</b>			
	<i>Excédent</i>			<b>192'794.90</b>			



Décompte final du coût de construction

<u>Devis général révisé</u>	<u>Paiement final</u>	<u>Différence</u>	
<u>Terrain</u>	1'305'400.00	1'313'927.10	8'527.10
<u>Travaux préparatoires</u>	66'960.00	49'348.25	-17'611.75
<u>Bâtiment</u>	9'556'280.95	9'768'590.20	212'309.25
<u>Equipements d'exploitation</u>	221'720.00	383'927.95	162'207.95
<u>Aménagements extérieurs</u>	382'140.00	524'119.40	141'979.40
<u>Frais secondaires</u>	220'798.00	329'902.50	109'104.50
<u>Ameublements et décoration</u>	341'010.00	372'531.80	31'521.80
<u>Terrain multisports</u>	800'000.00	1'551'516.20	751'516.20
<b><u>Total général</u></b>	<b>12'894'308.95</b>	<b>14'293'863.40</b>	<b>1'399'554.45</b>
<u>Subventions obtenues</u>		924'741.20	
<u>Indemnités d'assurance</u>		71'574.35	
<b><u>Coût net (après subventions)</u></b>		<b>13'297'547.85</b>	
<u>Crédit accordé</u>		13'640'000.00	
<b><u>Solde à disposition</u></b>		<b>342'452.15</b>	

**Explicatif des dépassements****Bâtiment**

Bacs de rétention, installation séparateur de graisses	106'000.00
Verrière	44'000.00
Niches vestiaires	99'000.00
	<b>249'000.00</b>

**Equipement d'exploitation**

Equipements informatiques	65'000.00
Cloisons mobiles de la scène et équipement scénique suppl.	125'000.00
	<b>190'000.00</b>

**Aménagements extérieurs**

Arborisation	60'000.00
Surface aménagée, parking voisin, chemin. Terrain multisp.	115'000.00
Remplacement du terrain de jeu	35'000.00
	<b>210'000.00</b>

**Frais secondaires**

Intérêts intercalaires	<b>158'000.00</b>
------------------------	-------------------

**Ameublement et décoration**

Equipement de la salle pour 200 places supplémentaires	20'000.00
Matériel de sport complémentaire pour la salle	40'000.00
	<b>60'000.00</b>

**Budget par ordre administratif - année 2019**

Rubrique	Titre	Budget 2019		Budget 2018		Comptes 2017	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
<b>2</b>	<b>ENSEIGNEMENT ET FORMATION</b>	<b>647'750.00</b>	<b>647'750.00</b>	<b>515'050.00</b>	<b>1'014'550.00</b>	<b>238'022.60</b>	<b>238'151.75</b>
<b>21</b>	<b>Cycle scolaire obligatoire</b>	<b>286'100.00</b>	<b>286'100.00</b>	<b>217'800.00</b>	<b>217'800.00</b>		
21.300	Jetons - conseil des parents			500.00			
21.301	Salaire divers	4'000.00		4'000.00			
21.303	Cotisations AVS-APG-AC			600.00			
21.310	Achat mat. et fournitures scolaires	40'000.00		35'000.00			
21.310.0	Achat et frais scolaires	10'000.00		5'000.00			
21.311	Achat matériel informatique & divers	14'000.00					
21.311.0	Achat mobilier	5'000.00		5'000.00			
21.315	Entretien mobilier et machine	5'000.00					
21.316	Frais de location	5'400.00		5'700.00			
21.317	Frais réception et divers	900.00		500.00			
21.318	Frais pour le bus et transports scolaires	122'000.00		90'000.00			
21.318.1	Prest. Tiers / honoraires	8'300.00		8'300.00			
21.318.2	Frais administratifs	5'000.00		8'200.00			
21.319	Frais divers	700.00					
21.352.0	Participations						
21.365.1	Dons et subventions	2'000.00					
21.366	Déplacement élèves & courses scolaires	10'800.00		9'000.00			
21.366.1	Camp de ski et camp vert	22'000.00		20'000.00			
21.366.2	Piscine et transports	25'000.00		20'000.00			
21.366.3	Visites médicales	6'000.00		6'000.00			
21.433	Ecolages						
21.436	Remboursements divers						
21.436.1	Retenues sociales s/salaires						
21.451	Rembours. cant. transport						
21.452	Part. recues communes		286'100.00		217'800.00		
<b>29</b>	<b>Administration scolaire</b>	<b>361'650.00</b>	<b>361'650.00</b>	<b>297'250.00</b>	<b>796'750.00</b>	<b>238'022.60</b>	<b>238'151.75</b>
29.300	Jetons et frais commissions	30'000.00		20'000.00		30'700.00	
29.301	Trait. personnel conciergerie	85'000.00		85'000.00		49'307.75	
29.301.1	Traitement divers	2'600.00		15'400.00		9'611.00	
29.301.2	Avances sur AF						
29.303	Cotisations AVS-APG-AC	19'000.00		18'500.00		18'651.00	
29.304	Cotisation caisse prévoyance	13'000.00		12'500.00		7'277.85	
29.305	Cotisation ass. maladie-accident	5'000.00		4'500.00		3'875.75	
29.306	Fourniture de vêtements et divers	200.00				790.00	

**Budget par ordre administratif - année 2019**

Rubrique	Titre	Budget 2019		Budget 2018		Comptes 2017	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
<b>29</b>	<b>Administration scolaire</b>	<b>361'650.00</b>	<b>361'650.00</b>	<b>297'250.00</b>	<b>796'750.00</b>	<b>238'022.60</b>	<b>238'151.75</b>
29.310	Fourniture bureau - annonces	500.00		500.00		4'052.85	
29.311	Achat de machines bâtiments	2'000.00		5'000.00			
29.311.0	Achat mobilier bâtiments	4'000.00				1'369.05	
29.311.1	Achat matériel bâtiments	4'000.00				16'880.35	
29.311.2	Achat mach.&mat. Terrain sport	500.00					
29.311.3	Fourniture réseau informatique et entretien	2'500.00		1'500.00		6'294.40	
29.312	Achat électricité bâtiments	16'000.00		12'000.00		5'520.35	
29.312.0	Achat électricité terrain sport	8'000.00		5'000.00		829.00	
29.312.1	Achat combustible	22'000.00		23'000.00		19'159.40	
29.312.2	Achat eau bâtiments	2'000.00		2'000.00		1'458.85	
29.312.3	Achat eau terrain sport	3'000.00		3'000.00			
29.313	Frais de conciergerie	15'000.00		9'350.00		23'370.05	
29.314	Frais entretien bâtiments	18'950.00		6'000.00		3'646.15	
29.314.0	Places de jeux des écoles	500.00					
29.314.1	Entretien terrain sport	11'000.00		9'400.00		810.00	
29.314.2	Frais entretien aménagements extérieurs	10'500.00					
29.315	Entretien machines et mobilier	3'000.00		4'400.00		992.00	
29.315.1	Entretien et frais véhicules	1'500.00		1'500.00		287.95	
29.316	Frais de location	30'600.00		27'600.00		7'059.10	
29.317	Frais réception / dédommagement	2'000.00		2'000.00		3'458.50	
29.318.0	Frais administratifs	1'500.00		1'500.00		2'088.55	
29.318.1	Assur. div., mobilier, ECAB	23'000.00		21'500.00		11'048.45	
29.318.2	Prest. Tiers / honoraires	22'500.00		4'000.00		9'484.25	
29.318.3	Taxes diverses						
29.318.4	Frais évacuation déchets	1'500.00		1'500.00			
29.318.5	Assurances diverses terrain sport						
29.318.6	Prestations et frais divers						
29.319	Impôts sur véhicules	800.00		600.00			
29.423	Locations salles et locaux		10'000.00		8'000.00		930.00
29.423.1	Locations terrain multisports		5'000.00		5'000.00		
29.423.2	DDP terrain hangar		4'000.00		4'000.00		
29.435	Vente matériel et mobilier						
29.436.0	Rembours. tiers & assurances		10'000.00		10'000.00		11'670.60
29.436.1	Retenues sociales s/salaires		14'000.00		14'500.00		7'868.00
29.436.2	Remboursement AF						
29.452	Part. recues communes		318'650.00		755'250.00		217'683.15

**Budget par ordre administratif - année 2019**

Rubrique	Titre	Budget 2019		Budget 2018		Comptes 2017	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
<b>5</b>	<b>AFFAIRES SOCIALES</b>	<b>219'600.00</b>	<b>219'600.00</b>				
<b>54</b>	<b>Crèches et garderies d'enfants</b>	<b>219'600.00</b>	<b>219'600.00</b>				
54.301	AES Salaires	120'000.00					
54.301.1	AES Avances sur AF	17'100.00					
54.303	AES Cotisations AVS-APG-AC	12'000.00					
54.304	AES Cotisation caisse prévoyance	14'000.00					
54.305	AES Cotisation ass. maladie-accident	5'000.00					
54.309	AES Formation personnel	1'000.00					
54.310	AES Fournitures bureau et diverses	1'000.00					
54.311	AES Achat mobilier	500.00					
54.313	AES Frais de repas	44'000.00					
54.318	AES Frais administratifs	2'000.00					
54.318.0	AES Prest. Tiers / honoraires	2'000.00					
54.319	AES Frais divers (cotisations, taxes etc.)	1'000.00					
54.435	AES Contribution des parents - école primaire		55'000.00				
54.435.0	AES Contribution des parents - école enfantine		40'000.00				
54.435.1	AES Contribution des parents - repas		33'000.00				
54.436	AES Retenues sociales s/salaires		13'500.00				
54.436.0	AES Remboursement AF		17'100.00				
54.452	AES Part. reçues communes		52'000.00				
54.461	AES Subventions cantonales		9'000.00				

**Budget par ordre administratif - année 2019**

Rubrique	Titre	Budget 2019		Budget 2018		Comptes 2017	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
<b>9</b>	<b>FINANCE ET IMPÔTS</b>	<b>505'500.00</b>	<b>505'500.00</b>	<b>499'500.00</b>		<b>129.15</b>	
<b>94</b>	<b>Gérance de la fortune, dettes</b>	<b>505'500.00</b>	<b>505'500.00</b>	<b>499'500.00</b>		<b>129.15</b>	
<b>940</b>	<b>Gérance de la fortune, dettes</b>	<b>505'500.00</b>	<b>505'500.00</b>	<b>499'500.00</b>		<b>129.15</b>	
940.318	Frais bancaires et de CCP	500.00		500.00		81.00	
940.322	Intérêts des dettes	95'000.00		90'000.00		48.15	
940.330	Amortissements obligatoires	410'000.00		409'000.00			
940.420	Intér. capitaux						
940.422	Int. des capitaux (placements)						
940.436	Remboursement de tiers						
940.452	Part. reçues communes		505'500.00				
940.490.0	Amortissements - intérêts						
<b>99</b>	<b>Autres postes</b>						
99.319	Pertes sur débiteurs						
99.332	Amortissements supplémentaires						
99.380	Attribution réserve						
99.382	Attributions aux réserves						
99.451.1	Recette extraordinaire						
99.482	Prélèvements sur des réserves						

**Budget par ordre administratif - année 2019**

Rubrique	Titre	Budget 2019		Budget 2018		Comptes 2017	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
	<i>Total</i>	<b>1'372'850.00</b>	<b>1'372'850.00</b>	<b>1'014'550.00</b>	<b>1'014'550.00</b>	<b>238'151.75</b>	<b>238'151.75</b>
	<i>Excédent</i>						

## Assemblée des délégués du 12 décembre 2018

### **Assemblée des délégués**

#### **Présidence**

Bongard Serge

#### **Présents**

Chambettaz Edgar

Gavillet Nicolas

Leuenberger Nicolas

Perriard Jean-François

Woernle Eap Nathalie

### **Comité Directeur**

#### **Présents**

Ansermet Crescence

Collaud Magali (caissière)

Cotting Philippe

Guerry Claude-Alain

Guinnard Sébastien

Savoy Nicolas

Sudan Benoît

#### **Excusés**

Brasey Yvan

Chassot Véronique (consultante)

#### **Absent**

Schuwey Nicolas

Lieu : Centre scolaire du Devin, Gletterens – 18h30 à 19h30

M. Serge Bongard, président, ouvre l'assemblée en procédant aux salutations d'usage et présente la secrétaire soussignée.

Conformément aux statuts de l'Association art. 11 al. 2, l'assemblée a été convoquée par le Comité de direction dans les délais légaux par convocations individuelles, insertion dans la feuille officielle du canton de Fribourg no 18 du 30 novembre 2018 et par affiches aux piliers publics, selon l'ordre du jour suivant :

1. Salutations
2. Remplacement d'un membre du CODIR
3. Procès-verbal de l'assemblée des délégués du 23 mai 2018
4. Budget 2019
5. Approbation du décompte final du coût de construction.
6. Divers et informations.

Le Président demande à l'assemblée si la convocation par courriel convient à chacun ce qui semble être le cas.

## **1. Remplacement d'un membre du CODIR.**

Conformément à l'art. 15 des statuts, la Commune de Gletterens doit présenter un nouveau membre au CODIR. M. Eric Soutter se présente à l'assemblée pour cette fonction.

M. Eric Soutter habite Gletterens depuis quelques années, il se réjouit de travailler au service des communes et des élèves. Il est élu à l'unanimité.

## **2. Procès-verbal de l'assemblée des délégués du 23 mai 2018**

M. Serge Bongard demande si tout le monde a bien reçu le PV et s'il y a des questions.

M. Gavillet demande si le listing des bâtiments évoqués au point 3b du dernier procès-verbal a pu être finalisé. M. Savoy répond que la question sera reprise dans les divers.

Sans autre remarque ni question, le PV est approuvé à l'unanimité avec remerciements à son auteure.

## **3. Budget 2019**

M. Serge Bongard donne la parole à M. Guerry. Ce dernier a travaillé avec M. Guinnard et Mme Collaud pour la préparation du budget. M. Guinnard prend la parole pour les commenter :

221.310.0	Il s'agit d'un transfert des frais de photocopies classées auparavant sous 21.318.2.
21.311	Remplacement des PC de l'ancienne école par des Mac afin d'avoir un système informatique uniforme et cohérent.
21.318	C'est pour une année complète que ce coût a été calculé (budget 2018 sur 6 mois). Le Codir essaie de trouver des solutions pour passer les élèves à la ligne, ce qui est moins onéreux. Mme Ansermet précise qu'en 2020, ce coût devrait baisser.
21.365.1	Frais de la St-Nicolas organisée par la société des Dames. Auparavant ces frais étaient portés aux budgets communaux.
21.366.1	Avec la nouvelle loi, ce sont seulement CHF 16.- par jour qui peuvent être financés par les parents pour les activités extra-scolaires. Heureusement, dans notre cercle, des activités ont été organisées par les enseignants et les moniteurs du camp de ski pour le financement des camps de ski et camps verts que le Codir souhaite voir perdurer. Ces activités ont connu un vif succès.
29.300	Les vacances des élus (scolaire et AES) passent des Communes à l'AISDPG.
29.301.1	Le personnel auxiliaire a été transféré au 29.318.2. Dans ce compte sont comptabilisés seulement les jeunes occupés aux grands nettoyages d'été.
29.311.0	Ce poste comprend l'achat d'une armoire sécurisée pour mettre en lieu sûr le matériel scénique qui est coûteux et délicat.
29.311.1	Comprend l'achat de vaisselle et divers accessoires pour la cuisine.
29.312	Après une année de fonctionnement, le budget été estimé selon la consommation effective.
29.313	Ce poste comprend CHF 5'000.- pour les grands nettoyages d'été du nouveau bâtiment qui seront exécutés par une entreprise.
29.314	Plusieurs contrats de maintenance ont été signés afin de garantir l'entretien régulier des installations (chauffage, ventilation, etc...). Un contrôle périodique

	des installations électriques est également prévu en 2019 pour l'ancienne école, selon la demande du Groupe E.
29.314.2	Un contrat a été signé pour l'entretien des plates-bandes et plantations extérieures. Ce contrat est d'une durée de 3 ans.
29.316	Un montant de CHF 3'200.- portant sur une éventuelle ouverture d'une nouvelle classe dans le bâtiment de la poste de Gletterens est inclus dans ce poste. La Commune de Gletterens prendrait en charge la réfection du local. Le loyer serait identique à celui versé à la Commune de Delley-Portalban pour les classes mises à disposition de l'AISDPG. Cette classe provisoire dépend du nombre d'enfants prévus pour la rentrée 2019/2020 et de l'accord de l'assemblée communale de Gletterens pour la réfection sommaire des locaux. Les leasing des machines sont également portés sur ce compte.
29.423	La location de notre salle polyvalente est conforme aux prévisions.
29.436	Il s'agit d'un sponsoring de la BCF sur une durée de 5 ans.
54	Un nouveau compte a été ouvert pour l'AES qui sera géré par l'AISDPG – le coût de fonctionnement de l'AES semble stabilisé.

Concernant les comptes 29.423 et 29.423.1, M. Perriard remarque que le montant des locations sont faibles, ne couvrant pas les frais d'électricité pour le terrain, et demande le pourcentage d'utilisation. M. Savoy répond que la salle est souvent occupée, mais que les tarifs pratiqués sont avantageux pour les sociétés locales et les juniors. Pour le terrain multisport, c'est la même chose. Il est souvent occupé mais beaucoup par des sociétés locales (tarif réduit) ou des juniors des sociétés locales (pas facturé).

Il est demandé sur quoi porte le contrat d'entretien (compte 29.314.2). Il est répondu que cela concerne la taille et le désherbage des plantations autour de l'école. L'assemblée demande si ces tâches ne devraient pas être exécutées par le concierge. Le Codir répond que le cahier des charges du concierge est déjà chargé. M. Guerry précise que le Codir devra prendre des mesures en 2019 pour diminuer les heures de présence en semaine du concierge souvent appelé le soir et le week-end pour des locations.

Il n'y pas d'autres questions et le Président passe au vote.

Le budget 2019 est accepté à l'unanimité.

#### **4. Approbation du décompte final du coût de construction**

M. Guinnard donne quelques explications sur ce décompte qui boucle sur un solde positif de CHF 342'452.14. Les explications sont données pour les plus-values rencontrées durant le chantier.

M. Bongard demande quel est le pourcentage de dépassement pour le bâtiment. M. Cotting répond que le dépassement sur le bâtiment seul avoisine 2 %. En fait, c'est le terrain multi-sport qui a dépassé fortement le budget prévu.

Sur ces CHF 342'000.-, seront pris la rénovation du skater-hockey et de la toiture. Pour le bâtiment, une verrière coupant l'AES de la salle polyvalente sera vraisemblablement mise en place afin de diminuer le bruit. Une demande d'investissement sera proposée à l'assemblée pour la verrière. M. Bongard demande si un mur ne serait pas plus adapté. Il semble que cette solution

n'est pas souhaitable car il avait été prévu de garder cette ouverture comme une galerie sur la salle polyvalente, permettant un espace supplémentaire pour les spectateurs.

M. Leuenberger demande si des panneaux solaires sont prévus et quel pourrait être l'investissement en contracting (location de la surface du toit à un revendeur) ou en achat. L'installation est prévue à moyen terme. Pour la surface du toit, un coût de CHF 144'000.— est estimé. M. Cotting précise que tout a été déjà prévu et installé pour pouvoir accueillir des panneaux solaires.

Le décompte ne faisant plus l'objet de question, il est accepté à l'unanimité.

## 5. Divers

Lors de la dernière assemblée, des questions ont été posées pour connaître les conditions prévues lors de la création de l'association pour la reprise des bâtiments et surtout pour savoir comment avait été estimé le prix des bâtiments et du terrain.

M. Savoy souligne que les conditions étaient connues des parties, à savoir un prix global de CHF 1'300'000.- comprenant le prix du terrain fixé à CHF 40.- le m<sup>2</sup>. Le terrain a donc été vendu pour CHF 1'000'000.- et les bâtiments pour CHF 300'000.-. Il relève également que les taxes de raccordement n'ont pas été perçues. Pour mémoire, la Commune de Cugy a vendu le terrain pour le nouveau CO à CHF 150.-/m<sup>2</sup>.

Le Codir a préparé un listing du patrimoine et estimé les valeurs des bâtiments. Actuellement, l'AISDPG est propriétaire des bâtiments suivants :

- L'ancienne école (CHF 2'800'000.-).
- La buvette qui bien que vétuste reste fonctionnelle (CHF 80'000.-).
- Le hangar loué par la Commune de Gletterens pour l'édilité (CHF 200'000.-).

Le listing sera finalisé et envoyé aux membres de l'assemblée. M. Cotting rappelle que l'entretien du hangar est à charge de la Commune de Gletterens.

M. Perriard se déclare insatisfait de ces explications. Il conteste les estimations calculées par le Codir. M. Perriard souhaite savoir comment et qui a fait les estimations. Il précise qu'il aurait mieux valu faire une vraie estimation de l'état des bâtiments par un professionnel.

M. Cotting signale que CHF 300'000.- pour une école et une buvette utilisable ont semblé correct au Codir de l'époque et aux assemblées qui se sont prononcées sur l'association. L'investissement à neuf serait beaucoup plus onéreux.

Le Codir de l'époque était conscient que des travaux d'entretien, dont le toit de l'ancienne école, devaient être entrepris. Ce renseignement avait été transmis aux assemblées. Cependant, le Codir reconnaît que l'ampleur des travaux à entreprendre a surpris tout le monde, sachant que ce bâtiment avait été correctement entretenu. Il souligne qu'avec des bâtiments anciens, personne n'est à l'abri de mauvaises surprises. M. Perriard conteste cette version et aurait souhaité que l'association soit plus attentive à l'état des bâtiments.

MM Savoy et Cotting rappellent que le projet était de construire une nouvelle école à court terme et dans les meilleures conditions possibles. Ce but a été atteint. Les membres du Codir de l'époque ont également partagé une même vision sur les bâtiments remis et se sont entendus sur les prix fixés qui semblaient pour tous corrects. M. Perriard ne partage pas cet avis et réitère sa demande d'estimation des bâtiments.

Il est à nouveau précisé que les réparations et les investissements du hangar sont à charge de la Commune de Gletterens.

Après quelques échanges de points de vue entre les membres de l'assemblée à ce sujet, M. Cotting demande s'il est souhaité que le Codir fasse appel à un agent immobilier pour une estimation plus précise des bâtiments. L'assemblée ne s'exprime pas en ce sens ce qui clôt la discussion sur cet objet.

M. Gavillet demande si de la signalétique dans le centre scolaire est prévu. M. Guerry répond que le Codir examinera cette demande. Il profite de remercier la caissière pour son excellent travail, la soussignée et ses collègues du Codir, en particulier les commissions s'occupant du scolaire, des infrastructures et des finances pour leur engagement tout au long de l'année.

M. Bongard clôt l'assemblée à 19h30 en remerciant les membres du Codir, de l'assemblée, ainsi que le personnel de l'école. Il invite chacun à une petite verrée prévue après l'assemblée et souhaite à tous de belles fêtes de fin d'année.

Ainsi fait à Gletterens

Au nom de l'assemblée des délégués



La secrétaire

Michèle Pidoux



Le Président

Serge Bongard



# FIDUCONSULT

Société fiduciaire d'expertises et de révision – Conseils juridiques et fiscaux

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels 2019  
à l'attention du Conseil Communal et de la Commission financière de la

## ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DELLEY-PORTALBAN & GLETTERENS POUR L'AGRANDISSEMENT ET LA GESTION D'INFRASTRUCTURES SCOLAIRES, SPORTIVES ET CULTURELLES (AISDPG)

En notre qualité d'organe de révision selon l'art. 98d et 98e de la loi sur les communes (LCo), nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de l'association intercommunale Delley-Portalban & Gletterens pour l'agrandissement et la gestion d'infrastructures scolaires, sportives et culturelles, comprenant le compte de fonctionnement, le compte des investissements, le bilan et l'annexe au bilan pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019.

### *Responsabilité du Conseil communal*

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales de l'art. 95 de la loi sur les communes (LCo), incombe au Conseil communal. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil communal est responsable de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

### *Responsabilité de l'organe de révision*

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément aux prescriptions légales de l'art. 98d et 98e de la loi sur les communes (LCo) et à la recommandation d'audit suisse 60 *Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux*. Selon cette recommandation d'audit, nous devons respecter les règles d'éthique professionnelle ainsi que planifier et réaliser l'audit de façon à pouvoir constater avec une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

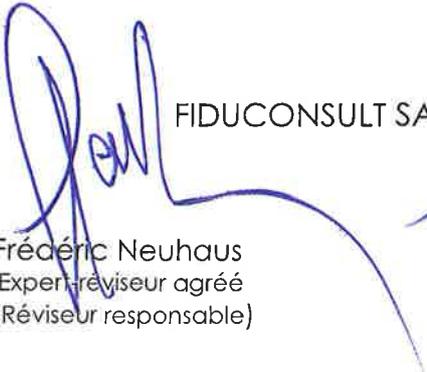
Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR), de connaissances techniques et d'indépendance conformément aux prescriptions légales de l'art. 98a et 98b de la loi sur les communes (LCo) en vigueur et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance

*Opinion d'audit*

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019 sont conformes à la loi sur les communes (LCo) du 25 septembre 1980 et au règlement d'exécution de la loi sur les communes (RELCo) du 28 décembre 1981.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Fribourg, le 29 juillet 2020

  
FIDUCONSULT SA  
Frédéric Neuhaus  
Expert-réviseur agréé  
(Réviseur responsable)

  
Tiago Hammes

Annexe: comptes annuels

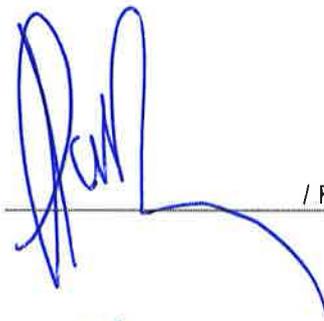
## Organe de révision

Nom Fiduconsult SA  
Adresse Rue des Pilettes 3  
NP Localité 1701 Fribourg  
Tél. 026 / 422 72 00  
Fax 026 / 422 72 80  
Courriel fiduconsult@fiduconsult.ch  
N° de registre 501 038  
(selon l'Autorité fédérale de surveillance en matière de révision)

### Réviseur responsable

Prénom / Nom Frédéric Neuhaus  
N° d'agrément 109 809

Signature / Visa



/ FN

### Réviseur(s)

Prénom / Nom Tiago Hammes

Signature / Visa



/ TH

Prénom / Nom \_\_\_\_\_

Signature / Visa

/

Prénom / Nom \_\_\_\_\_

Signature / Visa

/

Date(s) ou période(s) de la vérification des comptes

**Le 15 juillet 2020**

Date de la discussion avec le comité de direction \_\_\_\_\_

### Participants

Prénom / Nom \_\_\_\_\_

Fonction

08 OCT. 2020



Association intercommunale Delley-Portalban & Gletterens  
Infrastructures scolaires, sportives et culturelles - AISDPG



## APPROBATION DES COMPTES 2019

(art. 122, 124 et 125 LCo)

Le comité direction, ayant adopté les comptes, les soumet à l'approbation de l'assemblée des délégués.

Gletterens, le 16 juin 2020

La secrétaire : Anne-CI. Javet

.....

Le président : C.-A. Guerry

.....

L'assemblée des délégués, ayant pris connaissance du rapport de l'organe de révision, approuve les comptes.

Gletterens, le 17 septembre 2020

La secrétaire : Anne-CI. Javet

.....

Le président : S. Bongard

.....

Annexe: Rapport de l'organe de révision et comptes